

tion s'adresse au ministre de la Défense nationale. Le ministre pourrait-il expliquer pourquoi les équipes de recrutement des forces canadiennes s'installent dans des hôtels à des fins de recrutement, occasionnant ainsi des dépenses inutiles, alors qu'il y a des salles d'exercices pourvues de bureaux de recrutement destinés précisément à cette fin?

M. l'Orateur: La question doit être inscrite au *Feuilleton*.

LA MACHINERIE AGRICOLE

LE RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser cette question au ministre de l'Agriculture. Pourrait-il dire à la Chambre quand il compte déposer le rapport de la commission qui étudie le coût des machines agricoles?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Je ne saurais vous dire quand nous nous proposons de déposer ce rapport à la Chambre. Je peux signaler au député que j'ai demandé à M. Barber de me remettre un rapport intérimaire avant la fin de l'année, en vue de l'utiliser à titre de document de position pour un des sujets de discussion lors de la conférence nationale agricole en mars.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

L'ASSURANCE FRAIS MÉDICAUX—LES RÉGIMES PROVINCIAUX À FRAIS DE CONSOMMATION MÉDICALE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Comme il a déclaré que l'expérience de la Saskatchewan démontre la nécessité de l'assurance frais médicaux est-ce à dire que les régimes provinciaux d'assurance médicale qui imposent des frais de consommation médicale sont maintenant acceptables au gouvernement fédéral?

M. l'Orateur: Le député demande une déclaration et je pense que la question porte à controverse. Si je me trompe tout à fait, la question pourrait être inscrite au *Feuilleton*.

LES FINANCES

LA RÉFORME MONÉTAIRE INTERNATIONALE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au [M. Marshall.]

ministre des Finances une question relative aux dispositions monétaires internationales et à leur viabilité douteuse. Le Canada va-t-il présenter des propositions en vue de nouvelles réformes du système des devises internationales?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Les représentants du gouvernement canadien demeurent toujours en contact avec les représentants du groupe des Dix pour les questions de ce genre.

L'hon. M. Stanfield: Mais le gouvernement canadien prend-il position, par exemple, au sujet de la question de la parité fixe des changes? Expose-t-il son point de vue, ou se contente-t-il de consultations.

L'hon. M. Benson: Le gouvernement canadien ne songe nullement à modifier le taux du change.

LA PROCÉDURE DE LA CHAMBRE

MOTION VISANT À L'ADOPTION DU QUATRIÈME RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 10 décembre 1968, de la motion présentée par M. Blair portant que le quatrième rapport du comité spécial de la procédure de la Chambre, présenté à la Chambre le vendredi 6 décembre 1968, soit adopté, et de l'amendement de M. Stanfield (p. 3762).

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, à dix heures hier soir, j'ai donné certains renseignements concernant les travaux de la Chambre à accomplir au cours de la présente session et surtout ceux de la prochaine partie de la session. Comme, je le répète, notre programme législatif avance très lentement, car il est impossible de s'entendre avec l'opposition sur le calendrier, en vue d'adopter les mesures qui devraient être mises en vigueur cet automne, la Chambre se voit en face d'une quarantaine de bills, dont un bon nombre de caractère fondamental, dont elle devra disposer dans environ 80 jours ouvrables entre la reprise des séances en janvier et la fin de juin.

Hier soir, le premier ministre a mentionné les clôtures par négligence et les clôtures par exclusion. On est en droit de se demander: Est-ce là le traitement que l'opposition compte réserver à une grande partie du programme législatif de cette année et même des années à venir? A voir les chiffres: 40 projets de loi et 80 jours, on se rend compte que la Chambre aura à faire face à un problème